

**DUREE D'AMORTISSEMENT TOUS BUDGETS M57 ET M4**

<b>Biens concernés</b>	<b>Durée amortissement M57</b>	<b>Durée amortissement M4</b>
Subvention reçue	Durée d'amort. du bien concerné	Durée d'amort. du bien concerné
Subvention d'équipement versée	15 ans	15 ans
Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de travaux	5 ans	5 ans
Logiciel et matériel informatique	3 ans	3 ans
Matériel de bureau	6 ans	6 ans
Mobilier	10 ans	10 ans
Autre matériel	6 ans	6 ans
Petit équipement	3 ans	3 ans
Voiture et fourgon atelier	5 ans	5 ans
Camion et véhicule industriel, et à ordures ménagères	7 ans	7 ans
Véhicule occasion	Durée véhicule neuf diminuée d'1 an	Durée véhicule neuf diminuée d'1 an
Coffre-fort	20 ans	20 ans
Bâtiment	Non amortissable sauf budget OM et immeubles productifs de revenus	50 ans
Bâtiment du budget OM et immeuble productif de revenus	50 ans	50 ans
Bâtiment léger, abris	10 ans	10 ans
Installation et appareil de chauffage	10 ans	10 ans
Appareil de levage et ascenseur	20 ans	20 ans
Equipement d'atelier	10 ans	10 ans
Equipement de cuisine	10 ans	10 ans
Equipement sportif	10 ans	10 ans
Agencement, aménagement de bâtiment	15 ans	15 ans
Installations électriques et téléphoniques	10 ans	10 ans
Autres installations	20 ans	20 ans
Terrain	Non amortissable	Non amortissable
Plantation et autres aménagements de terrain	15 ans	15 ans
Installation de voirie et parking	30 ans	30 ans
Fonds documentaire livres	5 ans	5 ans
Fonds documentaire CD/DVD	3 ans	3 ans
Bien de faible valeur (1 000 €)	1 an	1 an